



LEGÈNDE

	Parcelles de lots (bornes)		Surface cadastrale (m ²)
	Surface cadastrale (m ²)		Surface cadastrale (m ²)
	Surface cadastrale (m ²)		Surface cadastrale (m ²)
	Surface cadastrale (m ²)		Surface cadastrale (m ²)

REMARQUES

Les parcelles de lots sont délimitées par des bornes matérialisées par des bornes en béton ou en métal. Les bornes en béton sont peintes en blanc et les bornes en métal sont peintes en rouge.

Chaque lot est entouré de son mur de clôture. Les murs de clôture sont matérialisés par des bornes en béton ou en métal. Les bornes en béton sont peintes en blanc et les bornes en métal sont peintes en rouge.

Échelle: 1:10 000

État: 2011

Service: 1000

Service: 1000

Service: 1000

PROJET DE PLAN DE DÉLIMITATION DES PARCELLES

Projet de plan de délimitation des parcelles de lots de la Ville de Saint-Bruno.

Le plan de délimitation des parcelles de lots est établi en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels (LPD).

Le plan de délimitation des parcelles de lots est établi en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels (LPD).

Le plan de délimitation des parcelles de lots est établi en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels (LPD).

PARC NATIONAL DU MONT-SAINTE-BRUNO

LES ÉCRITES

Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Julien

Québec, le 15 septembre 2011

Signature:

Nom:

Fonction:

Adresse:

Numéro: